Survivances ornementales dans le mobilier suisse

Autor(en): **Deonna, W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **21 (1917-1918)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-111946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Survivances ornementales dans le mobilier suisse.

Par W. Deonna, Genève.

Le maintien obstiné, dans le mobilier, de vieux motifs ornementaux dont l'origine et le sens primitif sont ignorés de ceux qui les emploient par tradition, est un phénomène bien connu. Il n'est cependant jamais inutile d'en signaler de nouveaux exemples, illustrant la curieuse histoire des survivances décoratives, exemples dont l'intérêt est d'autant plus grand qu'il est possible de retrouver à travers les siècles, *dans le même pays*, les chainons les rattachant à leurs prototypes païens.

C'est à ce titre que notre attention a été attirée par quelques objets mobiliers suisses conservés au Musée d'Art et d'Histoire de Genève:

1. *Coffre* en bois dur, du XVe siècle, provenant des Grisons. Il appartenait jadis à la collection Brunner, et fut acquis par la Société auxiliaire du Musée de Genève à la vente Messikommer et Meyer, à Zurich, en 1904.[1]) Il est orné de rosaces, sculptées au couteau, comme celles des exemplaires suivants.

2. *Coffre* analogue, de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, en tout cas un peu plus récent que le précédent, de même provenance. Il est orné de rosaces nombreuses.[2])

3. *Coffre* analogue, de la première moitié du XVIe siècle au plus tard, de même provenance. Il est orné de rosaces sur le devant et de bouquetins (armes des Grisons) sur les petits côtés.

4. *Coffret,* portant la date 1652, et les lettres E D B P. Disque fulgurant, rosaces à six pétales, grandes rosaces de forme compliquée. N°. 4991 (fig. 1).

5. *Coffret,* portant la date 1666: rosace à six pétales. N°. K 1847 (fig. 2).

6. *Chaise* en bois sculpté; ESTER
TALON
1771

Le dossier est orné de rosaces diverses, de disques fulgurants et de disques concentriques. Salle de Zizers, N°. 5268.

7. *Coffret,* portant la date 1778, et les lettres H P A D M. Rosace à six pétales renflées en massues à leurs extrémités; étoiles à six et neuf branches; rosaces à six pétales réunies à leurs extrémités par des arcs de cercles. Encadrement de barres verticales alternant avec des X. N°. 299 (fig. 3).

---

[1]) *Comptes-rendus Société auxiliaire du Musée de Genève,* pour 1904, 1905, p. 16 sq. — [2]) *Ibid.*, p. 18, fig.

8. *Boîte à épices*, à quatre compartiments, de la fin du XVIIIe siècle, provenant des Grisons.[1]) Disques fulgurants, rosaces à six pétales réunies à leurs extrémités par des arcs de cercle; rosaces à huit pétales, marguerites. Sur les petits côtés, disques fulgurants, et rosaces à pétales réunies à leurs extrémités par des arcs de cercle, groupées deux à deux. N°. 3405 (fig. 4).

9. *Boîte à épices* analogue, de même provenance et de même époque. Disques fulgurants; sur les côtés, rosaces à six pétales, réunies à leurs extrémités par des arcs de cercle. N°. 3406 (fig. 5).[2])

10. *Coffret,* avec rosaces à six pétales. N°. 4997 (fig. 6).

11. *Petit berceau* en bois sculpté, XVIII—XIXe siècle, orné de rosaces diverses. N°. 1458 (salle des porcelaines, galerie).

12. *Coffret,* provenant d'Interlaken, de la première moitié du XIXe siècle. Disque fulgurant, bordure de traits verticaux alternant avec des ╳ N°. G 828, don de Mme Huguenin, 6226 (fig. 7).

Voilà toute une série d'objets mobiliers suisses — et nous nous bornons à signaler ceux que possède le Musée de Genève — qui conservent du XVe au XIXe siècle la même ornementation caractéristique de rosaces, spécialement de la rosace à plusieurs pétales dont les extrémités sont réunies par des arcs de cercles, et de disques à rayons incurvés.

Antérieurement, ces motifs sont très fréquents dans le mobilier gothique et roman, preuve en soient, entre autres exemples, les arches de style roman de Valère, au Musée de Sion, datant du XIIIe siècle.[3])

Plus anciennement encore, ils abondent dans l'ornementation du christanisme primitif en nos contrées, dans celle de l'art barbare.[4])

Ainsi, de proche en proche, on remonte au paganisme, et c'est en effet dans les temps préchrétiens qu'il faut chercher l'origine de ces disques et rosaces, non seulement dans l'art gallo-romain, mais dans celui des peuples celtiques antérieurs à la conquête, dans celui des âges du fer et du bronze, même de l'âge néolithique. A toutes ces époques, on retrouve les deux éléments principaux qui se sont perpétués jusque dans le mobilier suisse du XIXe siècle, le disque fulgurant,[5]) et la rosace aux pétales[6]) réunis à leurs extrémités par des arcs de cercle. Il est inutile d'insister sur le sens qu'avaient ces

[1]) *Ibid.*, p. 19. — [2]) *Ibid.* — [3]) *Compte-rendu de la Société auxiliaire du Musée* pour 1904, 1905, pag. 18; Naef, *Chillon, I, La Camera Domini,* 1908, p. 61, fig. 55; p. 64, fig. 59; p. 65, fig. 61. — [4]) *Rev. de l'histoire des religions*, LXXII, 1915, p. 67, fig. 28; disque fulgurant sur la pierre de Naz, près Genève; *ibid.*, p. 69, fig. 30. — [5]) Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, II, p. 458, fig. 90, N° 14—5. — [6]) p. ex. rosace de Mycènes, Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, p. 638, fig. 285.

ornements dans l'antiquité, et qu'ils ont perdu par un long usage: rosaces et disques sont des variantes du disque ou de la roue solaire, emblèmes de cette vénération du soleil qui remonte en nos contrées à une très haute antiquité, et que M. Déchelette, entre autres, a si bien étudiée.

Un préhistorien disait récemment à propos du disque radié: «Comme si, en dehors de tout souci de symbolisme, le premier geste de gravure autour d'un cercle n'était pas le rayon! Rayon intérieur qui donne la roue, rayon extérieur qui fait un soleil. N'est-ce pas là un des habituels graffiti des gamins crayonnant sur les murs?»[1]) Ce scepticisme n'est plus de mise aujourd'hui, et l'on ne songe plus à nier la valeur symbolique de ces motifs. On peut hésiter encore sur l'époque à laquelle apparaît le culte du soleil dont ils sont les emblèmes. M. S. Reinach n'admet pas de culte cosmique avant le druidisme, et encore n'est-il pas sûr que les druides, en étudiant les mouvements des corps célestes, aient songé a en faire des divinités.[2]) Toutefois, M. C. Jullian, pour qui les problèmes celtiques n'ont plus guère de secrets, croit à l'existence de ce culte solaire dès les temps préceltiques, et admet que ces symboles ont pu être appliqués au soleil, s'il est aussi possible qu'ils l'aient été à d'autres astres, ou à la Terre-Mère, dont le culte a été tout aussi important.[3]) Ce symbolisme remonte sans doute déjà aux temps néolithiques,[4]) comme le confirment tant de monuments de cette époque, même sans les interpréter avec le dogmatisme intransigeant de certains préhistoriens tels que M. M. Baudouin.[5])

Ce n'est pas le lieu ici d'interpréter ces signes, et d'écrire leur histoire préchrétienne; il suffit d'avoir reconnu leur très ancienne existence dans l'antiquité. Ce qui nous intéresse en effet, c'est leur survivance en Suisse à travers tout l'art chrétien jusqu'à nos jours. Ce n'est au reste pas le seul pays qui fournisse des exemples d'un pareil maintien ornemental.

Sur des stèles funéraires d'Espagne, de l'époque romaine, les rosaces et le disque fulgurant sont fréquents, et, dit M. C. Jullian, «il est visible que chez les Ibères, Cantabres, Astures, et autres, le culte de morts a été étroitement lié à la religion

[1]) Guebhard, *Sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux*, Congrès préhistor. de France, IVe session, Chambéry, 1908, p. 764. — [2]) *Rev. arch.*, 1910, p. 205. — [3]) Jullian, *Rev. des ét. anciennes*, 1910, p. 89, note 3, p. 299, 300. — [4]) *Ibid.*, 1910, p. 299, 300. — [5]) *Ibid.*, 1915, 68—9, 284.

des astres et du ciel.»[1]) Mais ces mêmes ornements décorent des tombes et des meubles du nord de l'Espagne et du pays basque français, bien après la Renaissance. De vieux coffres de sacristie, du Guipuzcoa, en sont constellés.[2]).

Même survivance dans l'Afrique du Nord. Les cippes funéraires de l'époque romaine sont ornés de disques, de rosaces, d'étoiles, etc.,[3]) qui se perpétuent sur les monuments chrétiens de ce pays.[4])

Disque fulgurant et rosace se retrouvent encore associés, comme sur nos meubles suisses, sur des ossuaires juifs, par exemple sur une porte de tombeau palestinien.[5]) Est-ce un motif suffisant pour attribuer une origine sémitique à ces ornements, comme l'ont fait MM. Brutails[6]) et Cumont,[7]) et faut-il admettre qu'ils se sont propagés d'Orient en Occident, par l'Espagne, la Gaule,[8]) jusqu'en Pannonie?

Je ne le crois pas, puisqu'en Occident, on constate l'existence de ces motifs cosmiques bien avant l'époque romaine; si la théologie solaire a pris une grande extension dans l'empire romain sous l'influence de l'Orient,[9]) ce n'est du moins pas à cette époque tardive que ces symboles ont été introduits dans nos contrées.

En signalant les rosaces et les disques sur les monuments basques des temps modernes, M. Jullian se demande: «Est-ce tradition conservée depuis l'époque romaine? est-ce simplement copies inaugurées depuis la Renaissance? Je ne sais trop que penser.»[10]) Il est vraisemblable qu'il y a là une survivance analogue à celle que montrent les objets mobiliers de la Suisse moderne, dont l'art rustique a conservé sans les modi-

---

[1]) *Rev. des ét. anciennes*, 1910, p. 89, pl. II—III. — [2]) *Rev. des ét. anciennes*, 1910, pl. III, rosaces, tétrascèles, etc.; M. Jullian a même vu graver l'antique symbole du svastika sur une tombe de Cambo, p. 89—90; 1909, p. 172. — [3]) J. Toutain, *Les symboles astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord, Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 165 sq. — [4]) *Ibid.*, p. 168—9, fig. 5—6. — [5]) *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1905, p. 344 sq., pl.; *Rev. des ét. anciennes*, 1910, pl. VI. — [6]) *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 189 sq. pl. VI. — [7]) *Ibid.*, 1911, p. 379—80. — [8]) M. Jullian fait observer que ces symboles, si fréquents dans l'art funéraire ibérique, sont plus rares en Gaule, où sans doute ont triomphé d'autres formes de religions, qui les ont supplantés, *Rev. des ét. anciennes*, 1909, p. 171—2. — [9]) Cumont, *La théologie solaire du paganisme romain*, Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et B. L., XIX, 2e partie, p. 447 sq.; id., *Le mysticisme astral dans l'antiquité*. Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1909, p. 256 sq., etc. — [10]) *Rev. des ét. anciennes*, 1910, p. 90.

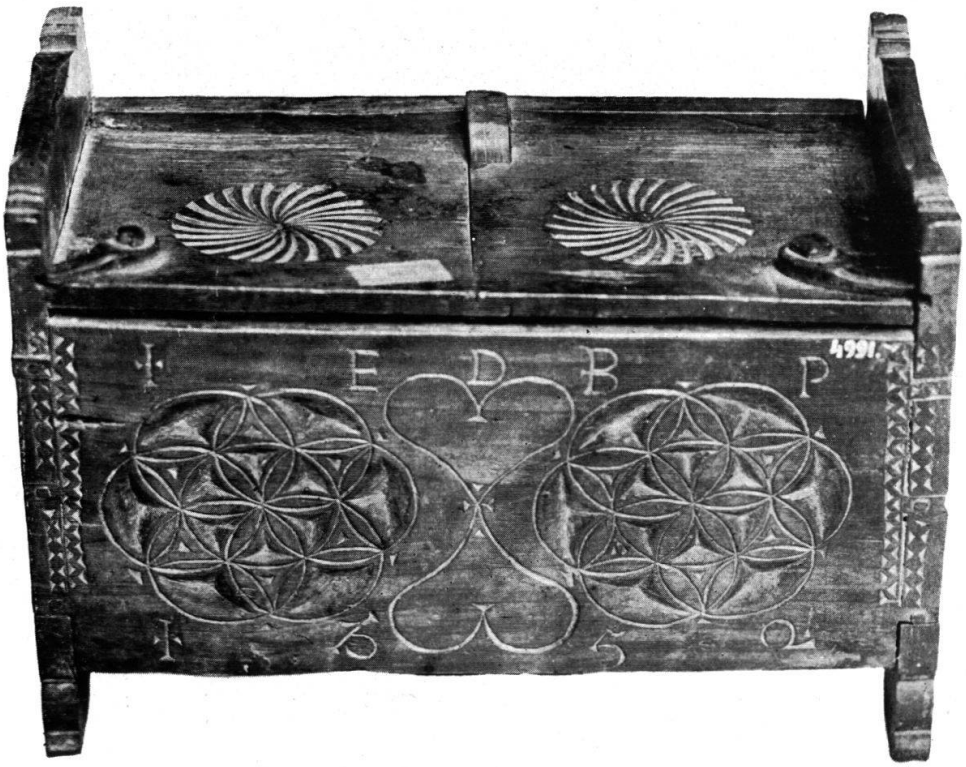

Fig. 1. Coffret suisse. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. 4991.

Fig. 2. Coffret suisse. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. K. 1847.

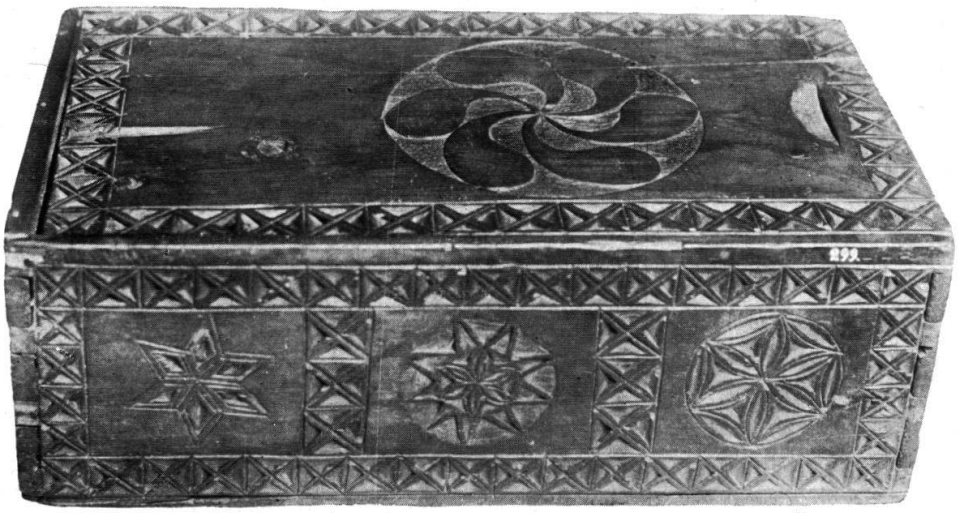

Fig. 3. Coffret suisse. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. 299.

Fig. 4. Boîte à épices. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. 3405.

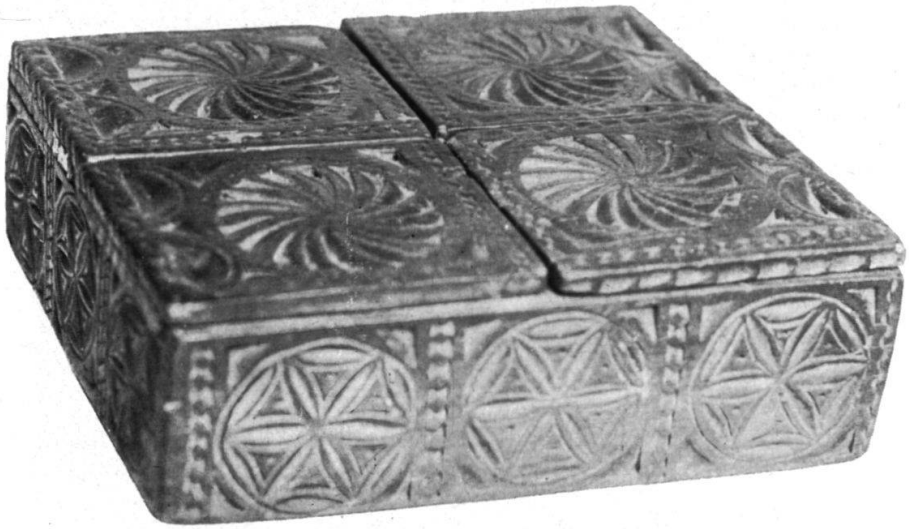

Fig. 5. Boîte à épices. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. 3406.

Fig. 6. Coffret suisse. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. 4997.

Fig. 7. Coffret suisse. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. G. 828.

Fig. 8. Reliquaire en bois de Vannes, Bretagne.
Genève. Musée d'Art et d'Histoire. No. E. 566.

fier les motifs préchrétiens du disque fulgurant et de la rosace, tels qu'on peut les suivre sans interruption à l'aide des monuments.

Nous reproduisons encore un reliquaire en bois de cèdre sculpté et peint du Musée de Genève, qui provient d'une église de Vannes en Bretagne (fig. 8). Le thème de ces griffons affrontés, et leur technique, continuent en plein XVe siècle les traditions de la sculpture chrétienne du haut moyen-âge.[1])

Volkskundliches aus dem Frei- und Kelleramt.

Von S. Meier, Lehrer, Wohlen.

(Zweite Reihe II).[2])

Sagen.

(Schluss.)

10. Der Geist im Rössli zu Lunkhofen.

Vor etwa dreissig Jahren erzählte man sich in Jonen folgendes: Im Rössli z Lunkhofe seig öppis. Si haigid es Zimmer, wo s ganz Johr nie ufgmacht werd. s seig früener ami drin Gricht ghalte worde. Ainischd seig ä de Pfaarer am Hus vrbi gange, grad wo Gricht ghalte worde seig. Er haig wellen epper go vrwahre. Do haigid de Richter — s seigid ire drei gsi — s Gspött gha über de Pfaarer. Uf ainischd seigid s 'bahnet gsi und haigid nümme chönnen eweg, si seigid ganz schwarz worde. Me haig do nochhär s Zimmer 'beschlosse. Dr Grosvatter vo dr alte Sigerschdene z Jone heb s Rössli welle chaufe, aber es seig em gwehrt worde.

11. Hexenspuk.

a) Von einem selbsterlebten Hexenspuk berichtete Schmeds F. zu J.: er habe einst auf den Markt nach Baden gehen wollen, um Schweine zu kaufen. Wie er nun von Rudolfstetten nach Dietikon marschiert sei — es sei noch nicht Tag gewesen — habe er auf einmal vor sich her auf der Strasse eine Anzahl Schweine laufen sehen; sie seien aber bald wieder verschwunden und zwar ebenso plötzlich als sie erschienen waren.

---

[1]) N° E 566. — [2]) S. 171.